COMMUNAUTE DE COMMUNES DE POUILLY-EN-AUXOIS/BLIGNY-SUR-OUCHE
Maison de Pays – Le Seuil – 21320 POUILLY EN AUXOIS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE n° 9 DU 11 JUILLET 2017

Nombre de membres afférents au Conseil en exercice : 62
présents : 62
procuration : 44
9

Convocation du 6 juillet 2017
Affichage du 18 juillet 2017

L'an deux mil dix-sept et le onze juillet à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Meilly-sur-Rouvres au complexe automobile, sous la présidence de monsieur Yves COURTOT.

Présents

Titulaires : Martine SEGUIN, Pierre MILLANVOYE, Guy MERCEY, Gérard PIERROT, Jacques LAJEANNE, Franck GAILLOT, Patrick SEGUIN, Didier LEVY, Jean-Paul MAURICE, Georges BOUDON, Bernard HUMBERT, Yannick ROYER, Charles DESSEREY, Marcel LUCOTTE, Michel RAFFEAU, François GIRARD, Jean-Marie FAIVRET, Éric BERAUD, Philippe SOUVERAIN, François CHAMPRENAULT, Geneviève JONDOT, Joël THOMAS, Patrick MERCUZOT, Éric PIESVAUX, René DESSEREE, Gérard CUROT, Annie HENNEAU, Annick RADIGON, Stéphane ROUX, Marie-Bernadette DEGOUVE, Colette TODESCO, Hubert DEVELLE, Gérard BAUDOT, Denis FICHOT, Danielle DUCRET-LAMALLE, Michel POILLOT, Daniel BARBIER, Etienne FLAMAND, Bernard PETION.

Suppléants : Daniel RIPERT, Jean-François RONDOT, Jean-Louis VIRELY, Cyrille DEGUIN.

Délégués ayant donné procuration : Denis MYOTTE à Etienne FLAMAND, Jean-François LACROIX à Daniel BARBIER, Denis MANTEL à Bernard HUMBERT, Jocelyn CHAPOTOT à Yves COURTOT, Viviane BIENFAIT à Yannick ROYER, Jean-Luc BARBIER à Michel RAFFEAU, Bernard MILLOIR à Stéphane ROUX, Monique GARNIER à Eric PIESVAUX, Karine BASSARD à Annick RADIGON.

Délégués absents non suppléés et non représentés : Jean-Paul GIBOULOT, Jean-Pierre LIEBAULT, Marie-Odile FAVELIER, Jean-Luc FLEUROT, Jean-Marc LUCOTTE, Nathalie TERRAND, Éric MIGNOT, Pascal JANISZEWSKI, André RENARD.

Secrétaire de séance : Geneviève JONDOT.

Après visite du complexe automobile porté par la communauté de communes,
En présence de madame BARRAUD,
La séance ouverte, le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé à l'unanimité,

DELEGATIONS AU PRESIDENT, DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président rend compte des décisions qu'il a prises entre le 20 mai 2017 et le 11 juillet 2017sur le fondement des délégations accordées par délibération du 3 février 2017, à savoir :

N°	Objet	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
2017-05-20-008	AMO dans le cadre des négociations de vente de terrains à CER France sur le site du pôle auxois sud	VRD Conseil Michel DESVIGNES 21410 STE MARIE SUR OUCHE	160,00 €	160,00 €
2017-05-22-009	Construction d'un hangar par Exception'Ailes – Travaux complémentaires pour écoulement des eaux pluviales : AMO et travaux	VRD Conseil Michel DESVIGNES 21410 STE MARIE SUR OUCHE	1 460,00 €	1 460,00 €
2017-07-07-010	Vente d'herbe sur la zone d'activités « La Cabotte »	Francis GRIVEAUX 21360 BLIGNY-SUR-OUCHE	90,91 €	100,00 €
2017-07-07-011	Acquisition d'une Renault Zoé gamme 2017	BEAUNE AUTOMOBILE	19 607,00 €	

[redacted]	(location des batteries)	78 route de Pommard 21200 BEAUNE		

A l'unanimité, le conseil communautaire donne acte au Président de son rapport.

BUDGET PRINCIPAL, GRATIFICATION STAGIAIRE / REGULARISATION CONTRAT

A l'unanimité, le conseil communautaire prend note que la gratification versée à mademoiselle PERDU-CHASSAGNE, stagiaire à la Communauté de communes, est bien calculée sur la base de 3,60 €.

SICECO, COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE / DÉLÉGUÉ

A l'unanimité, le Conseil communautaire désigne monsieur Yves COURTOT pour siéger à la commission consultative paritaire du SICECO.

LANCEMENT DU MARCHE DE COLLECTE, TRANSPORT, TRI ET TRAITEMENT DES DECHETS ISSUS DE LA COLLECTE SELECTIVE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Les marchés concernant les déchets recyclables issus la collecte sélective en Point d'Apport Volontaire arrivant à leur terme au 31 décembre 2017, montant total annuel de l'ensemble des marchés estimé à 105 000€ HT,

à l'unanimité, le Conseil communautaire décide de lancer une consultation par procédure formalisée applicable aux appels d'offres ouverts, durée d'un an renouvelable 3 fois au maximum par période d'un an, décomposée en 2 lots

- Lot n°1 : collecte, transport, des emballages recyclables, des papiers et du verre,
- Lot n°2 : tri et traitement des emballages recyclages, et des papiers.

LANCEMENT DES MARCHES POUR LA GESTION DES DECHETTERIES

Les marchés concernent les déchetteries de Bligny-sur-Ouche, Maconge et Mont-Saint-Jean arrivant à leur terme, 14 novembre 2017 pour Bligny s/O. et 31 décembre 2017 pour les 2 autres, montant total annuel de l'ensemble estimé à 400 000€ HT,

à l'unanimité, le Conseil communautaire décide de lancer une consultation par procédure formalisée applicable aux appels d'offres ouverts, durée d'un an renouvelable 3 fois au maximum par période d'un an, décomposée en 3 lots

- Lot n°1 - enlèvement, transport et traitement des déchets non recyclables, des déchets inertes, des déchets verts, de la ferraille, des cartons et des pneumatiques,
- Lot n°2 - mise à disposition de contenants, l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets dangereux, des déchets de soins à risque infectieux et des batteries,
- Lot n°3 - gardiennage et la gestion quotidienne des sites.

ATTRIBUTION LOT N°3, MARCHE MISE AUX NORMES DECHETTERIES

Suite à consultation complémentaire pour les travaux de mises aux normes des déchetteries de Maconge et Mont Saint Jean et l'extension de la déchetterie de Maconge,

à l'unanimité, le Conseil communautaire décide d'attribuer le lot n°3 « charpente métallique, couverture et bardage » à l'entreprise AB Montage pour un montant de 19 070,00 € HT.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DE BLIGNY SUR OUCHE, PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ARNAY LIERNAIS

Le RAM d'Arnay-le-Duc et le RAM de Bligny sur Ouche étant animé par le même agent, à quotité égale (17 heures 30 par semaine)

à l'unanimité, le Conseil communautaire décide de valider le principe d'une convention de partenariat sur les frais, missions ou actions qui peuvent être mutualisés ou rationalisés.

STOCKS « REGIE DE PRODUITS DIVERS »

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide de valider le montant le stock des différents produits vendus à la Maison de pays en régie comme suit :

- Carte Postale « Bienvenue » : 410

- Carte Postale « Bourgogne » : 720
- Enveloppe « Bourgogne » : 25
- Livre « Entre Ciel et Terre » : 450

TARIFS BILLEBAUDE et SERVICES AUX PLAISANCIERS

A l'unanimité, le Conseil communautaire reconduit à compter du 1er janvier 2018 les tarifs des circuits pour les croisières sur « la Billebaude » et les services aux plaisanciers votés précdemment.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe les maires qu'ils recevront dans les prochains jours notification relative aux pouvoirs de police spéciale

- qu'il refuse sur l'habitat, la voirie, les aires d'accueil des gens du voyage,
- qu'il conserve
  * sur les déchets ménagers et assimilés : réglementation de la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire communautaire,
  * sur l'assainissement non collectif : réglementation de l'assainissement non collectif sur les seules 22 communes de l'ex-communauté de communes de Bligny sur Ouche.

Le Président remercie vivement les délégués pour leur assiduité aux 9 conseils de communauté déjà tenus depuis la formation de l'EPCI au 1er janvier 2017.

Le Président invite chacun à noter la prochaine assemblée prévue le 5 septembre prochain.

Séance levée à 19 heures 30.

18 juillet 2018
Vu, pour affichage,
Le Président,

Yves COURTOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ★ POUILLY BLIGNY